

# **INTERSYNDICALE DE CENTRAFRIQUE (ISYCA)**

**USTC-CSTC-CCTC-OSLP-UGTC-SATPC-CCTPPP-FOC-ODSTC-CNTC-SNTC-**

## **Déclaration N°005 du 13/09/21 relative à la violation de la liberté syndicale et protection des droits syndicaux (Convention n° 87 de l'OIT)**

*Après plusieurs mois de négociations au cours de l'année 2019 sur les revendications légitimes et légales des travailleurs de tous les secteurs, le Gouvernement et les Centrales Syndicales sont parvenus à la signature d'un Protocole d'Accord le 25 Septembre 2019.*

*Quatorze (14) engagements ont été souscrits par le Gouvernement à l'effet d'apporter des réponses concrètes aux préoccupations portées par les représentants des travailleurs. Ceci, dans le seul but d'améliorer leurs conditions sociales et professionnelles. Un comité de suivi et d'évaluation dudit protocole a été mis en place à cet effet.*

*Dans la foulée, le Pacte National de Stabilité Sociale pour le Relèvement Economique a été signé à la fois par le Gouvernement, les Employeurs et les organisations professionnelles des Travailleurs le 27 Décembre 2019. Tout ceci témoigne du sens de responsabilité et de la bonne foi des Leaders syndicaux qui avaient été qualifiés à tort ce temps-là de corrompus par leurs adhérents et bien d'autres travailleurs.*

*Voici bientôt deux (2) ans que le Protocole d'Accord a été signé. Des réponses certes ont été apportées aux engagements mineurs mais à ce jour le Gouvernement fait l'impasse sur cet important outil de décrispation du climat social.*

*Interpelés régulièrement par les travailleurs sur ce qu'ils qualifient de laxisme et complicité avec le Gouvernement, les Leaders syndicaux de la plateforme ISYCA qui regroupe onze (11) Centrales Syndicales ont organisé des réunions élargies à leurs organes de base.*

*A l'issue de ces rencontres, il a été décidé de l'organisation d'une Assemblée Générale à la Bourse du Travail le 11 Septembre 2021.*

*Il est utile de rappeler que cette Assemblée Générale a été décidée à la suite de trois lettres de relance adressées une au Premier Ministre sortant et deux à l'actuel Premier Ministre, Chef du Gouvernement mais sans aucune suite.*

*[Handwritten signatures and initials]*

*Sur instructions expresses de Son Excellence Monsieur le Président de la République, Chef de l'Etat, le Premier Ministre s'est enfin décidé à rencontrer les Président et Secrétaires Généraux membres de l'ISYCA le jeudi 9 Septembre 2021 à la Primature.*

*Au cours de cette réunion houleuse mais constructive, décision a été prise de convoquer en urgence une réunion du comité de suivi du Protocole d'Accord afin de relancer la machine à partir des explications que le Gouvernement aura fournies. Ce qui fut fait le vendredi 10 septembre 2021 en la salle de conférence du Ministère des Finances et du Budget sous la présidence du Ministre de la fonction Publique et la Réforme de l'Administration, Président du Cadre Permanent de Concertations et de Négociations (CPCN), assisté de son collègue des Finances et du Budget.*

*Le Samedi 11 Septembre 2021, les camarades travailleurs chargés de prendre les dispositions pratiques pour la tenue de l'Assemblée Générale fixée pour 9 h ont été désagréablement surpris de voir certains éléments des contingents camerounais et rwandais de la MINUSCA investir la devanture de la Bourse du Travail avec cinq véhicules dont un char. L'un d'entre eux est entré, arme au poing dans l'enceinte des locaux. A la question de savoir pourquoi tout ce dispositif militaire, il a répondu qu'ils ont été envoyés pour assurer la protection de la Bourse du travail. Drôle de protection, n'est-ce pas ?*

*De mémoire de syndicalistes, toutes les forces internationales de défense et sécurité qui succèdent en Centrafrique, éternel pays en crise, c'est pour la première fois qu'un tel évènement se produit.*

*Nous remercions la MINUSCA qui subitement se soucie de la sécurité et protection des travailleurs mais le moment est certainement mal choisi. En décidant d'agir de la sorte, la MINUSCA s'est rendue complice des manœuvres d'intimidations et de menaces du Gouvernement qui a choisi de ne pas agir à visage découvert à travers les forces nationales de défense et sécurité. Dans tous les cas, le Gouvernement et la MINUSCA se sont rendus coupables de violations de la Convention N°87 de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) relative à la liberté syndicale et à la protection des droits syndicaux, texte supranational dûment ratifié par la République Centrafricaine.*

*Face à cette dérive très grave qui relève d'un autre âge, les Leaders syndicaux membres de l'ISYCA tiennent condamnent fermement et dénoncent vigoureusement ce dérapage inédit tout en rendant responsables le Gouvernement centrafricain et la MINUSCA en cas de violences et d'atteinte à la vie des Leaders et responsables syndicaux.*

*LS # A - LMC M. 944*

*Aujourd'hui, la maison centrafricaine coule de partout. Outre, les revendications contenues dans le Protocole d'Accord du 25 Septembre 2019, s'ajoutent la situation des travailleurs de certains offices publics et agences qui sont dissouts à la suite de la loi y relative adoptée par l'Assemblée Nationale et promulguée par le Chef de l'Etat. Nous n'ignorons pas la situation des travailleurs de la poste, SOCATEL et d'autres qui croulent sous le poids de nombreux mois d'arriérés de salaires.*

*C'est dans un tel contexte que le Gouvernement veut ouvrir des hostilités sur le front social au lieu d'opter pour un dialogue franc et sincère. Les travailleurs ont assez souffert pour ne pas céder aux menaces même si les hommes armés de toutes sortes font légion dans notre pays et dictent leur loi.*

*Tout en restant disponibles et disposés pour le dialogue social, les Leaders syndicaux sont prêts à dénoncer les importants documents signés en 2019 pour être libres de leurs actions.*

*Trop c'est trop. Seule la lutte libre !*

**Ont signé :**

**Pour la CCTC**



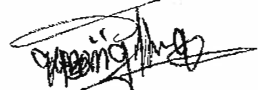
**Victor KOYADEKE**

**Pour la CNTC**



**Théodora GROTHE**

**Pour la CSTC**



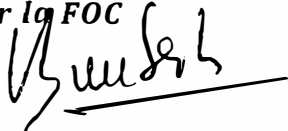
**Sabin KPOKOLO**

**Pour la CCTPPP**



**Emile MOREKOSSE**

**Pour la FOC**



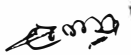
**OUMAROU Sanda Bouba**

**Pour l'ODSTC**



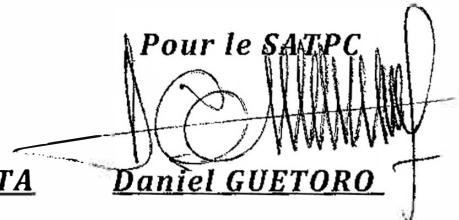
**Louis Marie KOGRENGBO**

**Pour l'OSLP**



**Dieudonné MANDATA**

**Pour le SATPC**



**Daniel GUETORO**

**Pour le SNTC**



**Hervé GBAKE**

**Pour l'UGTC**



**Jean Marie AGOUTOCO**

**Pour l'USTC**



**Noël RAMADAN**